

Ne 10 Bastillon le 14-9-1850

DEH. TRANS.

Adam - Hornière Joseph

cap^{ne} en 1^{er} Quart. M. 4^e de ligne

11452

à Messac (Ille et Vilaine) France 3-4-16/94
2 au Messac (B.C.) (Ille et Vilaine) (Rens. famille)
exhumé, et transféré, au cem: de S.^t Gilles
(S.^t France)

Ep. de Messac au Chaus. de Gant 1480. Sp. Gilles.

B.C. 421 du 9-11-21 à Messac (France) dem;
au nom de Adam Joseph
carte et empl^{nt} exact de la tombe de ce mil^l.

Messac - 25-11-21 - env. cad (B.C.)

ECB A/320 du 7-1-22 à Messac cad en
retour p.^r rectifier
Messac le 10-1-22; cad en retour rectifié (E)

E/C E A/908 du 20-1-22 à Mdu: cad en cou^{re}
Messac le 15-2-22 env. bullet. de t. et donne lieu X. (B.C.)

V.E 224 1/2 du 27-2-22 au Capⁿ J. M. du 4^e de L. A.B. D.P. (Allem).
don. St. ce mil^l était en activité de service, ou personnel des de son +.

Mil le Capⁿ du 1-3-22: Fait savoir que ce mil^l a été pensionné
par A.B. du 7-12-15.

S.E. 227.26 du 7-8-22 au Md. Mil.^{re} a' de pensionné
par A.R. du 7-12-15. Doit de faire connaître si les instructions
concr. transf. des mil.^{res} + pend^t la guerre sont applicables à cet officier.

Mda. 061 / 63850 du 15-3-22: Autorise transfert.

Dem. de déclar^o judiciaire de décès / Moniteur n° 104
du 7-10-22.

Section. France, n° 1169 du 20-3-23 enver. P.A.
d'ach. n° 4886 en sousc.